

MAIRIE d'ALBUSSAC

Département de la Corrèze
19380



Tél. 05 55 28 61 48
Fax 05 55 28 30 55
e-mail : mairie@albussac.fr
site : www.albussac.fr

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – ANNÉE 2023

(Réunion du Conseil Municipal du 29.07.2024)

SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

I – Les indicateurs descriptifs des services

Le nombre d'habitants de la commune est de 754 (d'après le dernier recensement de la population) auxquels se rajoutent les occupants des résidences secondaires, des gîtes ruraux, des hôtels... Le nombre de « foyers » d'Albussac est estimé à 447 ; à noter qu'une partie du territoire communal est desservi par le Syndicat BELLOVIC (Les 4 Routes, Leyx, Lafage, ...).

Le nombre de branchements au réseau communal s'élève à 344, dont 259 branchements permanents et 85 branchements saisonniers. A compter en supplément 18 branchements d'attente et 1 branchement de vente en gros (Syndicat intercommunal des eaux des 2 vallées).

1 – Les différents tarifs

Abonnement	123,00 €
Prix du m3 de 0 à 500 m3	1,70 €
Prix du m3 de 501 à 1.000 m3	1,50 €
A partir de 1.001 m3	1,30 €
Redevance A.E.A.G. captage & prélèvement par m3	0,1118 €
Redevance A.E.A.G. pollution domestique par m3	0,33 € ****

(tarif de vente en gros : 1,45 €/m3)

**** Sont exonérés les élevages, les ventes en gros, les lagunes, les cimetières (à condition que soit installé un comptage spécifique).

La révision des tarifs se fait annuellement. A noter que, suite à une circulaire de Monsieur le Préfet de la Corrèze en date du 30 janvier 2008 et, de l'arrêté du 6 août 2007, « le montant maximal de l'abonnement ne peut dépasser, par logement desservi et pour une durée de 12 mois, tant pour l'eau que pour l'assainissement, **40%** du coût du service pour une consommation de 120 m³ ».

Facturation du remplacement d'un compteur détruit par le gel ou par faute de l'utilisateur	150,00 €
Branchement d'attente	32,00 €
Frais de raccordement au réseau d'eau (maximum 50 m.)	580,00 €

2 – Coût pour 120 m³/an de consommation

Abonnement	123,00 €
Consommation 120 x 1,70	204,00 €
Red. A.E.A.G. captage 120 x 0,1118	13,42 €
Red. A.E.A.G. pollution 120 x 0,33	39,60 €
Total	380,02 €
	Soit 3,17 €/m ³

Année	1997	1998	1999	2000	2001
Coût pour 120 m ³	1,14 €	1,18 €	1,20 €	1,20 €	1,23 €

Année	2002	2003	2004	2005	2006
Coût pour 120 m ³	1,245 €	1,268 €	1,282 €	1,306 €	1,368

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Coût pour 120 m ³	1,44 €	1,50 €	1,61 €	1,72 €	1,91 €

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Coût pour 120 m ³	2,00 €	2,09 €	2,26 €	2,32 €	2,32 €

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Coût pour 120 m ³	2,39 €	2.517 €	2,596 €	2,735 €	2,88

Année	2022	2023			
Coût pour 120 m ³	3,03 €	3,17 €			

3 – Consommation moyenne

La consommation totale de l'année 2023 est de 28.594 + 219 = 28.813 m³, y compris 1.281m³ de vente en gros (Syndicat des Eaux des 2 vallées).

La consommation moyenne pour l'année 2022 peut se calculer de la manière suivante :

$$(28.813 - 1.281) / 344 = 80,03 \text{ m}^3.$$

Le même calcul pour les exercices précédents donne une consommation moyenne de :

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Consommation	125 m ³	127 m ³	127 m ³	120 m ³	108 m ³	109 m ³
Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Consommation	126 m ³	114 m ³	121 m ³	115 m ³	109 m ³	112 m ³
Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Consommation	114 m ³	105 m ³	106 m ³	93 m ³	83 m ³	90 m ³
Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Consommation	87 m ³	88 m ³	90 m ³	85 m ³	89 m ³	84 m ³
Année	2021	2022	2023			
Consommation	82 m ³	85 m ³	80 m ³			

II- Les indicateurs de performance

1 - Taux de conformité des prélèvements

En ce qui concerne la qualité de l'eau, les analyses d'eau révèlent la même anomalie sur 4 captages : le Ph est trop faible, ce qui définit une eau agressive (danger dans le cas de canalisations en plomb, ce qui n'est pas le cas sur le réseau).

Paramètres microbiologiques :

Synthèse de qualité des eaux pour l'année 2023 au niveau des indicateurs bactériologiques de risques pour la santé des consommateurs :

Nom du captage	Nombre de contrôles	% de conformité
Chantarel	14	92%
Bedaine	10	100%
Lachaud	10	100%
Madelbos	19	100%
Fontfrège	13	100%
Lafage	8	100%

Concernant les paramètres « Nitrates » et « Pesticides et métabolites pertinents », tous les prélèvements obtiennent la note **A** (très bonne qualité).

2 – Indicateurs techniques

Les points de prélèvement situés sur la commune d'Albussac sont au nombre de quatre

- Captage de Chantarel
- Captage de Bedaine
- Captage de Lafage
- Captage de Fontfrège.

Les périmètres de protection des captages d'eau potable de la Commune sont conformes.

A noter que des stations de pompage sont présentes à Bedaine, à Prézat et au village de Salgues (qui alimente le village du Madelbos). Un surpresseur fonctionne sur le réseau du village du Mas et sur celui de Prézat. Un système de désinfection au chlore est en fonctionnement à la station de pompage de Bedaine, aux réservoirs du Bourg et de Prézat.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le captage du Madelbos est totalement déconnecté : le village du Madelbos est désormais alimenté par le réseau d'eau potable de BELLOVIC via le village de Salgues, commune de Neuville.

Le village des Aiguilles de Roussanne est raccordé au réseau communal de Lagarde Enval.

Le raccordement du village de Laumond à BELLOVIC est effectif.

Suite à des problèmes bactériologiques répétés, le captage de Lachaud est totalement déconnecté et le village est raccordé au réseau d'eau de BELLOVIC depuis février 2019.

Acquisition d'eau auprès d'autres distributeurs :

	Commune de Lagarde-Enval – Village Aiguilles Roussanne		BELLOVIC – Village Madelbos		BELLOVIC – Village Laumond		BELLOVIC – Village Lachaud	
	m3 facturés	Prix du m3 TTC	m3 facturés	Prix du m3 TTC	m3 facturés	Prix du m3 TTC	m3 facturés	Prix du m3 TTC
2014	152	0,98 €	157	1,11 €	0			
2015	166	0,98 €	3.965	1,06 €	0			
2016	173	0,98 €	3.962	1,05 €	0			
2017	179	0,98 €	3.795	1,11 €	76	2,11 €		
2018	165	0,98 €	3.431	1,12 €	161	2,12 €		
2019			3.753	1,13 €	253	1,13 €		1,13 €
2020	172	1,02 €	3.548	1,15 €	261	1,15 €	2.050	1,15 €
2021	181	1,02 €	3.602	1,16 €	230	1,16 €	762	1,16 €
2022	233	1,16 €	4.550	1,20 €	341	1,20 €	792	1,20 €
2023	94	1,26 €	6.101	1,18 €	258	1,18 €	1.011	1,15 €

Une convention a été signée en 2019 avec Bellovic et la SAUR au tarif de 1,00 € HT pour Madelbos, Laumond et Lachaud

3 – Etat de la dette

Dette en capital à l'origine	Capital restant dû au 01.01.2023	Annuité Exercice 2023	Dont		Capital restant dû au 31.12.2023
			Intérêts	capital	
45.000,00 €	20.818,18 €	3968,50 €	822,32 €	3.146,18 €	484.672 €

4 – Montant des abandons de créance

Admission en non-valeur au cours de l'exercice 2023 : zéro

5 – Travaux

Au cours de l'année 2023, les travaux suivants ont été réalisés :

- Renouvellement réseau Faurissou Jassat Bedenne et Interconnexion 285.748,70 € TTC
- Acquisition matériel et travaux divers 25.605,08 € TTC.

Les dépenses d'investissement prévues sur l'exercice 2024 sont :

- Etude diagnostic schéma directeur : 28.812,00 € TTC
- Renouvellement réseau Faurissou Jassat Bedenne et Interconnexion 175.964,00 € TTC
- Acquisition compteurs et travaux divers 23.075,00 € TTC.
- Sectorisation groupement de commandes 87.781,00 € TTC
- Château d'eau Prézat 16.483,82 € TTC

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

I – Les indicateurs descriptifs des services

Le nombre d'habitants de la commune est de 754 (d'après le dernier recensement de la population) auxquels se rajoutent les occupants des résidences secondaires, des gîtes ruraux, des hôtels... Le nombre de « foyers » d'Albussac est estimé à 447 ; les villages raccordés au réseau d'assainissement collectif sont :

- Le Bourg, Les Croisades, Le Mas, Malbuisson (en partie),
- Les Quatre Routes, Les Oliviers (en partie).

Le nombre de raccordements au réseau communal s'élève à 130, dont 109 raccordements permanents et 21 raccordements saisonniers. A compter en supplément, 6 branchements d'attente

1 – Les différents tarifs

Abonnement	105,00 €
Facturation m3 d'eau usée	1,32 €
Redevance A.E.A.G. pour modernisation réseaux collecte	0,25 €
Frais de raccordement au réseau (maximum 50 m.)	580,00 €

Conformément à l'arrêté du 6 août 2007 et, suivant le même schéma expliqué ci-avant au niveau du service de l'eau, « le montant maximal de l'abonnement ne peut dépasser, par logement desservi et pour une durée de 12 mois, tant pour l'eau que pour l'assainissement, **40%** du coût du service pour une consommation de 120 m3 ».

2 – Coût pour 120 m3/an d'eau usée

Abonnement	105,00 €
Facturation m3 120 x 1,32 €	158,40 €
Red. A.E.A.G. modern. réseaux collecte 120 x 0,25	30,00 €
Total	293,40 €
Soit 2,45 €/m3	

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Coût pour 120 m3	0,85 €	0,88 €	0,91 €	0,92 €	0,96 €	0,973 €
Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Coût pour 120 m3	0,993 €	1,012 €	1,032 €	1,074 €	1,137 €	1,207 €
Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Coût pour 120 m3	1,283 €	1,40 €	1,52 €	1,59 €	1,66 €	1,73 €
Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Coût pour 120 m3	1,788 €	1,839 €	1,892 €	1,968 €	2,028 €	2,15 €
Année	2021	2022	2023			
Coût pour 120 m3	2,24 €	2,34 €	2,45 €			

3 – Consommation moyenne

Pour 2023, les volumes facturés sont de $8.525 + 227 = 8.752$ m3.

A noter que le calcul pour les exercices précédents donne une consommation moyenne par branchement de :

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Consommation	87 m3	82 m3	93 m3	89 m3	80 m3	92 m3
Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Consommation	96 m3	98 m3	94 m3	95 m3	88 m3	88 m3
Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Consommation	90 m3	94 m3	79 m3	74 m3	73 m3	76 m3
Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Consommation	73 m3	71 m3	69m3	56 m3	71 m3	74 m3
Année	2021	2022	2023			
Consommation	74 m3	74 m3	67 m3			

II – Les indicateurs de performance

1 – Visites des stations

Le Laboratoire Départemental d'Analyses, dans le cadre de l'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration (SATESE), effectue une visite annuelle sur chaque station.

Synthèse de la visite du 6 mars 2023 :

- **Le Bourg** : « Les abords de la station sont entretenus correctement.
Prévoir le nettoyage de la revanche entre les deux bassins (arbustes).
Si le nettoyage de celle-ci ne peut se faire en toute sécurité, il sera nécessaire de faire appel à une entreprise spécialisée.
Les refus de dégrillage sont évacués et traités comme des déchets ménagers.
A chaque passage sur la station, vérifier le bon écoulement entre les bassins et nettoyer les ouvrages de sortie si nécessaire.
La prolifération des ragondins est maîtrisée. Continuez ainsi. »
- **Les Quatre Routes** : « L'entretien et l'exploitation de la station sont réalisés avec soins.
Noter sur le cahier d'exploitation la rotation des filtres, les index des compteurs de bâchées et tous les dysfonctionnements observés sur l'installation.
Le nombre de bâchées en période de nappe basse et par temps sec est d'environ 3 par jour en moyenne. En période de pluie, le nombre de bâchées est très fortement augmenté (jusqu'à 15 bâchées jour) ce qui laisse supposer que le réseau est fortement impacté par les eaux météoriques. Afin d'optimiser le fonctionnement de la station, il est impératif de déconnecter au maximum les gouttières et avaloirs branchés au réseau.
Il est indispensable d'interdire l'accès au poste en clôturant l'enceinte (Rappel). Toutes les personnes intervenant au niveau du poste et notamment de l'armoire électrique doivent posséder une habilitation électrique.
Fonctionnement général satisfaisant. La mise en place d'un abri pour le matériel d'exploitation est à envisager. Bonne répartition des effluents sur les filtres en service. La mise en place de bouchon dévissable en bout de ligne d'alimentation des tuyaux du second étage permettrait un nettoyage biannuel des dits tuyaux (au printemps et après faucardage). »

2 – Indicateurs techniques

Le système utilisé au Bourg est un bassin de lagunage.

Le type d'épuration aux Quatre Routes est un filtre à sable planté de roseaux.

3 – Etat de la dette

Dette en capital à l'origine	Capital restant dû au 01.01.2023	Annuité Exercice 2023	Dont		Capital restant dû au 31.12.2023
			Intérêts	capital	
132.000,00 €	65.647,42 €	9.867,46 €	2.962,96 €	6.904,50 €	58.742,92 €

4 – Montant des abandons de créance

Admission en non-valeur au cours de l'exercice 2023 : zéro.

5 – Travaux

Au cours de l'année 2023 :

- Schéma d'assainissement 3.266,94 € TTC

Les projets suivants sont inscrits au budget 2024 :

- Schéma d'assainissement 14.056,00 € TTC

- Extension réseaux : 13.325,57 € TTC

- Etudes et travaux réhabilitation lagunes 399.825,00 € TTC.

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Par délibération du 19 septembre 2001, le Conseil Municipal a décidé la création du Service Public d'Assainissement Non Collectif .

Afin de protéger la salubrité publique, la loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 impose aux collectivités d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement dans les zones relevant de l'assainissement non collectif (épuration des eaux usées sur la parcelle d'habitation). Les diagnostics de l'ensemble des installations existantes d'assainissement non collectif (289) ont été réalisés sur 4 années (entre les exercices 2006 et 2009). Une nouvelle série de diagnostics a été effectuée en 2011.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, cette mission a été confiée au CPIE Corrèze.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le rythme de réalisation de contrôles des installations existantes est de 1/8^{ème} par année

Les indicateurs financiers

Désignation	Facturation totale	Tarif à la charge du particulier
Contrôle des nouvelles installations (contrôle conception & visite de bonne exécution)	220,00 €	220,00 €
Contre-visite supplémentaire (si nécessaire)	110,00 €	110,00 €
Contrôle des installations existantes	88,00 €	88,00 €
Diagnostic de l'existant (bien immobilier en vente dont le contrôle a plus de 3 ans)	99,00 €	99,00 €

A compter du 1^{er} janvier 2019, arrêt des subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (délibération 2019/34 du 13/04/2019).

Bilan des contrôles

Désignation	Réalisés en 2023	Facturés aux particuliers en 2023
Contrôle des nouvelles installations (contrôle conception & visite de bonne exécution)	10	4
Contre-visite supplémentaire (si nécessaire)		
Contrôle des installations existantes	23	18
Diagnostic de l'existant (bien immobilier en vente dont le contrôle a plus de 3 ans)	13	4

Etablissement :
MAIRIE d'ALBUSSAC
Eau & assainissement
19380 ALBUSSAC

Comptable chargé du recouvrement :
TRÉSORERIE d'ARGENTAT
8, rue de la Françonnie
19400 ARGENTAT

Expéditeur : TRÉSORERIE ARGENTAT

Adresse de consommation :

M. XX
Le Bourg
19380 ALBUSSAC

Mme XX
Jassat
19380 ALBUSSAC

**AVIS DES SOMMES A PAYER – SPECIMEN
ROLE 2024 – CONSOMMATION 2023**

Détail de la facturation	Quantité	Prix unitaire	Montant en Euros
Abonnement eau			123,00 €
Tranche de 0 à 500 m3	120 m3	1,70 €	204,00 €
Redevance AEAG captage & prélèvement	120 m3	0,1118 €	13,42 €
Redevance AEAG pollution domestique	120 m3	0,33 €	39,60 €
Abonnement assainissement			105,00 €
Facturation m3 d'eau usée	120 m3	1,32 €	158,40 €
Redevance AEAG modernisation collecte	120 m3	0,25 €	30,00 €
EAU			380,02 €
ASSAINISSEMENT			293,40 €
TOTAL			673,42 €

